



CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
MARTINIQUE

Stratégie de lutte EEE dans le cadre des Plans Nationaux d'Actions de conservation de la Flore de Martinique



Iraïs Loiseau

Les Plans Nationaux d'Actions (PNA)

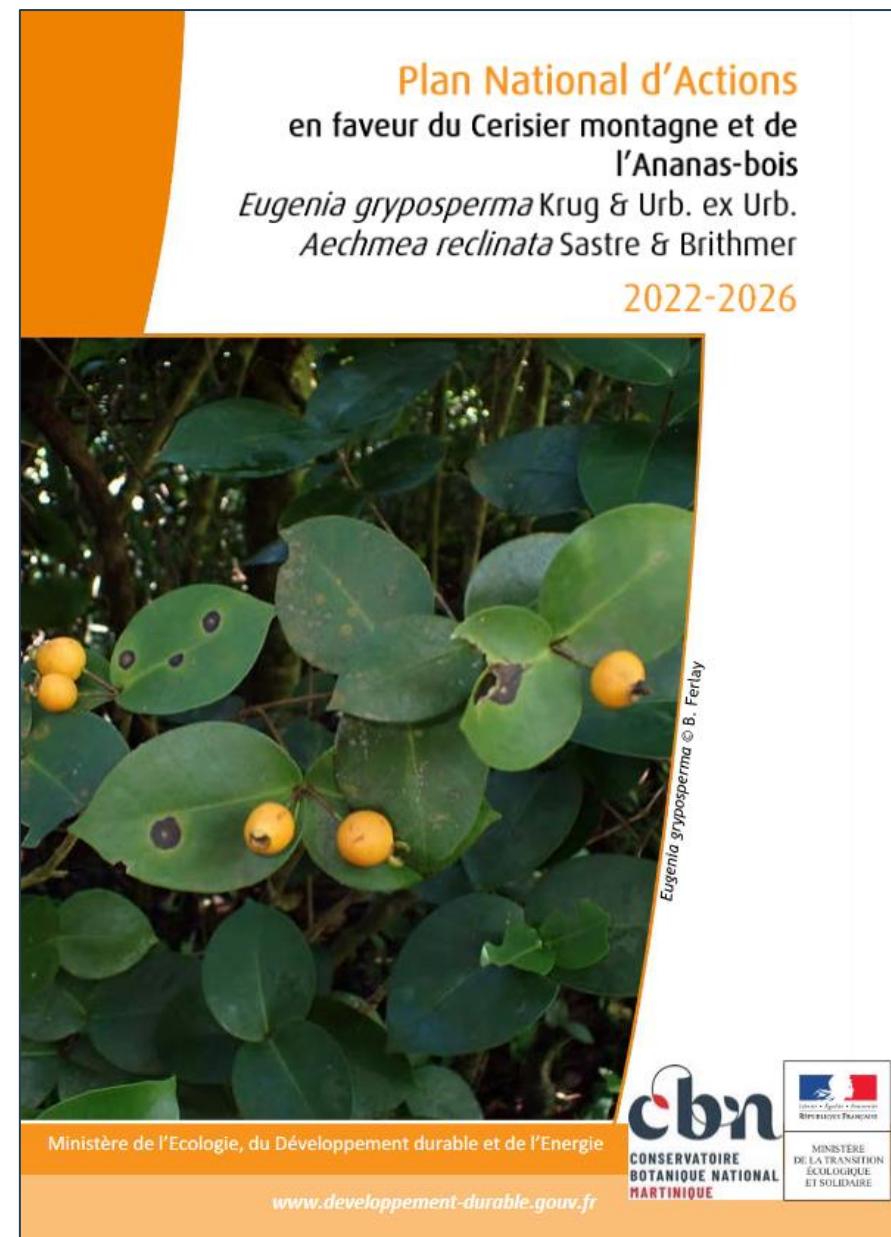
Un outil pour la conservation des espèces en danger

2 PNA en cours:

- En faveur de l'Estrée de St-Pierre (*Hebecarpa costaricensis*), actuellement considérée comme éteinte en Martinique
- En faveur de l'Ananas-bois (*Aechmea reclinata*) et le Cerisier Montagne (*Eugenia gryposperma*)

1 PNA en projet:

- En faveur de huit espèces menacées des ripisylves: le Cachiman-montagne (*Annona montana*), le Petit flamboyant (*Bauhinia multinervia*), *Cupania americana*, *Cupania triquetra*, *Hernandia sonora*, *Hura crepitans*, *Lonchocarpus roseus*, *Sapindus saponaria*, *Zygia latifolia*.



Les PNA et les espèces exotiques envahissantes

Des projets faisant face à des problématiques communes.

Etat actuel : Prévu pour mi-2023 pour le Vauclin et fin 2023 pour St Pierre.

De nombreux freins:

- Priorisation des sites à traiter
- Manque de personnel formé, de moyens techniques et de budget pour fluidifier la mise en place des campagnes de lutte
- Difficulté d'identification des propriétaires
- Des espèces exotiques dont le caractère envahissant n'a encore jamais été signalé ailleurs -> Pas ou peu de techniques de luttes approuvée (*Antigonon*, *Dracaena fragrans*, *Musa textilis*)
- Retour d'expérience encore insuffisant (ex: *Bambusa vulgaris*)
- Gestion des déchets verts

Et après: Suivi des chantiers et gestion raisonnée des espaces verts





CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
MARTINIQUE

MERCI DE VOTRE ATTENTION

Iraïs Loiseau
Irais.loiseau@cbmartinique.org